

## Le 6 juin 2016

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le sixième jour de juin 2016 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ 12 personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h30

### 104-16 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

\*ADOPTÉ\*

### 105-16 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 2 mai 2016

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 2 mai 2016 soit adopté tel que rédigé.

\*ADOPTÉ\*

La première période de questions est ouverte à 19h34.

M.L Perreault dépose aux membres du Conseil municipal une copie du rapport de visite que lui a transmis le ministère du développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques. Cette visite a été effectuée suite à une plainte concernant la propriété sise au 711 rue Gauvin.

### 106-16 Avenir du service postal-Postes Canada

**Considérant** que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge souhaite exprimer son point de vue auprès du groupe de travail de l'Examen de Postes Canada;

**Considérant** que la vitalité et la survie des petites municipalités rurales dépendent des services de proximité offerts à ces résidants;

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

Et résolu que le Conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge demande à Postes Canada de maintenir en place les bureaux de poste existants.

\* ADOPTÉ\*

L'inspecteur en voirie est autorisé à louer une laveuse à pression.

La directrice dépose les rapports financiers comparatifs.

### 107-16 Comptes à payer

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par France Boulet

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales avril 2016) payé	207,89
Cotisations employeur provinciales avril 2016) payé	1 351,76
Élus	5 755,99
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (5 semaines) payé	10 288,52
Pompiers (sal.+ vac + frais de déplacement,) aide en voirie et préposés à l'entretien,	2 958,93
Comité Consultatif d'Urbanisme CCU, rencontre du 30/05/2016 pour 3 membres)	90,00
Syvain Duquette (km formation pompiers)	53,20
Benoit Martin (km formation pompier et permis classe A4)	90,20
France Boulet (vers pour la fête de la pêche )	71,39
Réjean Lemaire (km formation, cartouche encre et papeterie, abri en toile et chaises)	372,21
Michel Asselin (articles de pêche pour prix, fête de la pêche )	134,65
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles )	3 153,16
Régie intermunicipale (enfouissement avril et mai 38 760 kg kg )	2 757,82

Sani-Éco (recyclage avril 6 050 kg)	258,72
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,43
Hydro-Québec (éclairage public ) payé	258,33
Hydro-Québec (site de traitement ) payé	1 252,73
Télébec (caserne) payé	231,63
Télébec (site de traitement) payé	86,18
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	250,63
Marché Gendreau (essence voirie et SSI, quincaillerie, produits entretien, )	628,62
Poste Canada ( Ami avril et mai)	74,42
Transport Hanigan (camion pour travaux fossés et rang Ste-Anne )	1 710,20
Graymont (pierre pour pluvial Ste-Anne)	79,79
Outillage Rioux GDB ( location rouleau pour gazon, achat lunettes de sécurité SSI)	205,88
Simplex location d'équipements (location scie et compacteur pour rang Ste-Anne)	196,01
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,38
Rona Lesvesque (quincaillerie Boite à fleurs et matériel pour placard salle communautaire)	175,20
L'Homme & fils (matériaux pour placard salle communautaire )	390,69
Techno Contrôle 2000 inc (inspection extincteurs H.de V. et caserne, rechargement cylindres)	258,43
Aréo Feu Ité (2 cylindres + vérification annuelle des Appareils respiratoires)	5 096,30
Papeterie coupal (papier 8,5*11 et tablettes)	142,65
Orizon Mobile ( réparation radios SSI)	159,79
Excavation F.Lanoue inc. (travaux fossés chemin St-Charles, fossés et pluvial rang Ste-Anne)	2 565,38
Garage Laverdière (graisse , tournevis, écrous pour voirie)	38,35
Pièces d'Auto Bedford (interrupteur pour camion citerne)	38,45
Fernand Tougas (entretien véhicules SSI et voirie)	137,50
F.Choquette et Fils (lumières pour unité de secours)	642,40
Biovet inc. ( analyse d'eau potable )	20,98
Ville de Bedford (formation pompier 1 +service de balai mécanique)	995,15
Ministère de la Sécurité Publique Sûreté du Québec ( versement 1 de 2 pour 2016)	41 250,00
Ministre des Finances (droits annuels pour le barrage)	227,00
Média Transcontinental - Constructo (avis appel d'offre travaux St-Charles)	593,27
Fédération Québécoise de Municipalités ( inscription congrès 2 élus et frais Dicom)	1 758,93
MRC Brome Missisquoi (quote part 2016 2ème versement)	27 580,50
Cima+ SENC (services ingénieries + sondages pour les travaux majeurs du chemin St-Charles )	11 191,21
Serres et pépinière Champlain (plantes annuelles ,terre et engrais)	1 228,06
Naturellement Concept (taille printanière pour les aménagements paysagers-Hotel de Ville)	143,00
Comité des Loisirs (remboursement repas des bénévoles Fête de la pêche)	82,50
Rémi Corriveau RCD (magnétiques avec logo de la municipalité)	91,88
Toilettes portatives Sanibert (location de 2 toilettes sèches + transport )	379,42
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	2 197,74
Atelier Mathieu Forgues (réparation panneaux circulation et plaque de puisard)	99,97

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

**\*ADOPTÉ\***

**108-16 Demande de permis pour la construction d'une piscine creusée- Lot.4 376 635 à Notre-Dame-de-Stanbridge assujetti au PIIA**

**Considérant** la demande de permis déposée visant la construction d'une piscine creusée en cour arrière au 1749 chemin Walbridge sur le lot 4 376 635;

**Considérant** que cette demande de permis est assujettie au règlement 382-14, modifiant le règlement relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale 351-11 afin d'intégrer des objectifs et critères pour le secteur de Mystic ;

**Considérant** la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu d'autoriser l'émission d'un permis visant la construction d'une piscine creusée sur le lot 4 376 635 le tout tel que décrit dans la demande.

**\*ADOPTÉ\***

**109-16 Demande de permis pour la construction d'un garage isolé – Lot 4 376 635 à Notre-Dame-de-Stanbridge assujetti au PIIA**

**Considérant** la demande de permis déposée visant la construction d'un garage isolé en cour arrière au 1749 chemin Walbridge;

**Considérant** que cette demande de permis est assujettie au règlement 382-14, modifiant le règlement relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale 351-11 afin d'intégrer des objectifs et critères pour le secteur de Mystic ;

**Considérant** la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

Et résolu d'autoriser l'émission d'un permis visant la construction d'un garage isolé sur le lot 4 376 635 le tout tel que décrit dans la demande.

**\*ADOPTÉ\***

**110-16 Demande de dérogation mineure pour l'implantation d'un portail en cour avant sur le lot 4 376 635, à Notre-Dame-de-Stanbridge- Demande de permis assujetti au PIIA**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par les propriétaires du lot **4 376 635**, demeurant au 1749 chemin Walbridge à Notre-Dame de Stanbridge.

Cette demande concerne l'implantation d'un portail de 2 mètres de hauteur dans la marge avant de la résidence; le règlement de zonage 315-08 stipule que la hauteur d'une telle construction doit être de 1 mètre.

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme CCU lors de la rencontre du 30 mai 2016.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

IL EST PROPOSÉ par Roger Santerre

APPUYÉ par Claudia Morlot

ET RÉSOLU :

- que cette demande de dérogation mineure soit acceptée;
- d'autoriser l'émission du permis conformément au règlement 382-14, modifiant le règlement relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale 351-11 afin d'intégrer des objectifs et critères pour le secteur de Mystic ;

**\*ADOPTÉ\***

**111-16 Demande de dérogation mineure pour l'installation d'un solarium sur le lot 4 376 504, à Notre-Dame-de-Stanbridge**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par la propriétaire du lot **4 376 504**, demeurant au 1090 rue du Bord-de-l'Eau à Notre-Dame de Stanbridge.

Cette demande concerne l'installation d'un solarium dans la marge latérale de la résidence à 1.13 mètre de la ligne de lot; Le règlement de zonage 315-08 stipule que la marge latérale doit être de 2 mètres. Le solarium est dans le prolongement de la maison qui est dérogatoire par droit acquis.

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme CCU lors de la rencontre du 30 mai 2016.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

IL EST PROPOSÉ par Robert Gaboriault

APPUYÉ par Daniel Tétreault

ET RÉSOLU que cette demande de dérogation mineure soit acceptée.

**\*ADOPTÉ\***

**112-16 Inspections des installations septiques des résidences isolées- 2016**

**Considérant que** la municipalité a la responsabilité de faire appliquer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées chapitre Q-2, r. 22;

**Considérant que** la municipalité a entrepris depuis plusieurs années des démarches pour faire l'inventaire des installations septiques des résidences isolées et qu'il y a lieu maintenant de poursuivre la démarche en procédant aux inspections des installations septiques des résidences isolées;

**Considérant** l'offre de service de Gestim inc. dossier 2016-SEP-274 concernant l'inspection des installations septiques d'environ quatre-vingt cinq (85) résidences isolées sur le territoire de Notre-Dame-de-Stanbridge;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par France Boulet

et résolu

- **Que** la municipalité procède en 2016 à l'inspection de toutes les installations septiques des résidences isolées aménagées avant l'année 2000 ainsi que des installations septiques des résidences isolées dont aucun permis municipal à ce sujet ne figure dans le dossier de propriété;
- **D'**accepter l'offre de Gestim inc. dossier 2016-SEP-274 du 3 juin 2016, le tout tel décrit, au montant de cent cinquante (150) dollars, plus les taxes applicables, par installation inspectée. Ces inspections seront réalisées dès la mi-juin et le rapport final de toutes les inspections pourrait être remis fin septembre/début octobre 2016. Dans le cadre de ce mandat, la personne désignée pour réaliser ces inspections aura le même pouvoir d'inspection que l'inspecteur en bâtiment et en environnement qui est responsable de l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées chapitre Q-2, r. 22 pour la municipalité;
- Par la suite le suivi de ces inspections sera assuré par l'inspectrice en urbanisme de la municipalité. Un rapport sera envoyé à chaque propriétaire concerné ainsi que les avis de non conformité, s'il y a lieu;
- **Que** la directrice générale soit autorisée à signer les documents relatifs à ce contrat.

Une décision sera prise ultérieurement pour déterminer le mode de répartition des frais de ces inspections.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**113-16 Annulation de la résolution programme été emploi canada**

Considérant la résolution 112-16 donnant le mandat à Gestim inc d'effectuer l'inspection des installations septiques;

Considérant la résolution 54-16 concernant la demande d'aide financière- Programme Emplois d'Été Canada;

Il est proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'annuler la résolution 54-16 car aucun étudiant ne sera embauché cette année;

**\*ADOPTÉ\***

**114-16 Octroi du contrat de lignage des chemins-2016**

Considérant que la municipalité a été en appel de propositions auprès de deux fournisseurs

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par France Boulet

Et résolu d'octroyer le contrat pour le lignage des chemins ainsi que des indications de 30 et 50 km/h, le tout tel que décrit dans l'appel de propositions du 10 mai 2016, à la compagnie

Marquage et Traçage du Québec inc. étant la proposition la plus basse ;

Les documents d'appels de propositions font partie intégrante du contrat.

Le budget prévu est d'environ quatre mille (4 000) dollars.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**115-16 Scellement de fissures sur des routes asphaltées 2016**

Considérant que la municipalité a été en appel de propositions auprès de deux fournisseurs ;

Il est proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu d'accepter la proposition la plus basse conforme soit celle de Daudi Pavage Excavation inc. pour les travaux de scellement de fissures sur une partie du rang Saint-Joseph et du rang Sainte-Anne et autres endroits identifiés par l'inspecteur en voirie.

Les documents d'appels de propositions du 25 mai 2016 font partie intégrante du contrat.

Le budget prévu est de neuf mille (9 000) dollars.

L'inspecteur en voirie supervisera les travaux pour la municipalité.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**116-16 Travaux de fossés**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu d'autoriser les travaux suivants :

- Dans le chemin Saint-Charles, sur la portion de 2.2km concernée pour les travaux majeurs de voirie, le nettoyage de fossé sur 190 mètres ainsi que le nettoyage de 12 ponceaux;
- . Les travaux seront réalisés par l'entreprise Lanoue et l'entreprise Sanibert sous la surveillance de l'inspecteur en voirie. Le montant est estimé à 3 000\$.

**\*ADOPTÉ \***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**117-16 Programme Réhabilitation du réseau routier local-Volet Redressement des infrastructures routières locales- Élaboration des plans et devis**

**Attendu** que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance des modalités d'application du volet- Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**Attendu** que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**Attendu** que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Brome-Missisquoi a obtenu un avis favorable du MTMDET;

**Pour ces motifs** il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu :

- que le conseil de Notre-Dame-de-Stanbridge autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer des plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.
- Que la directrice générale soit autorisé à signer tous les documents relatifs à cette demande;

**\*ADOPTÉ\***

**118-16 Programme Réhabilitation du réseau routier local-Volet Redressement des infrastructures routières locales- Élaboration des plans et devis**

**Attendu** que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance des modalités d'application du volet- Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**Attendu** que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**Attendu** que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Brome-Missisquoi a obtenu un avis favorable du MTMDET;

**Pour ces motifs** il est proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par France Boulet

et résolu :

- que le conseil de Notre-Dame-de-Stanbridge autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.
- Que la directrice générale soit autorisé à signer tous les documents relatifs à cette demande;

**\*ADOPTÉ \***

**119-16 Achat pour le service de sécurité incendie**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu d'autoriser l'achat d'étiquettes pour les bonbonnes d'air ainsi qu'une lance incendie perforatrice. Le montant de ces dépenses serait d'environ six cents (600) dollars.

Un estimé sera fait pour le changement des fluorescents à la caserne ainsi que pour l'installation d'une minuterie sur les lumières intérieures à l'entrée de la caserne.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**120-16 Demande de l'école Saint-Joseph- Vélo dans les rues de Notre-Dame**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Carole Dansereau  
Et résolu d'acquiescer à la demande de l'école primaire Saint-Joseph concernant l'accompagnement des cyclistes par le service de sécurité incendie pour la matinée du 10 juin 2016.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**121-16 Services divers demandés au service de sécurité incendie**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu que le service de sécurité incendie n'interviendra plus pour fournir des services divers aux résidants comme le transport ou la distribution d'eau, la surveillance constante de feu à ciel ouvert hors normes, le déblocage de drains, etc...

L'autopompe et le camion citerne sont des véhicules d'urgence et doivent être disponibles et approvisionnés en tout temps pour intervenir en situation d'urgence;

Les services d'accompagnement préventif avec les autres véhicules sont toujours autorisés.

\*ADOPTÉ\*

**122-16 Demande du Comité des Loisirs Notre-Dame- Fête nationale Rassemblée**

Considérant la résolution 178-15 qui détermine qu'un montant deux mille (2 000) dollars sera versé au Comité des loisirs de Notre-Dame pour la Fête nationale rassemblée qui se tiendra à Notre-Dame-de-Stanbridge cette année;

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu :

- de verser immédiatement la somme de deux mille (2 000) dollars au Comité des Loisirs de Notre-Dame;
- d'autoriser l'inspecteur en voirie à assurer le transport des tables de pique-nique prêtées par la Société d'Agriculture de Missisquoi;

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**123-16 Projet "recycap" Entente avec l'école Saint-Joseph- Versement de la participation municipale**

Considérant la résolution 2017-15;

Considérant que pour les cinq premiers mois de 2016, la collecte des tirettes des canettes et les bouchons de bière a permis d'obtenir 10.25\$;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par France Boulet

Et résolu d'autoriser le paiement de dix dollars et vingt-cinq cents (10.25\$) à l'école primaire Saint-Joseph. Un chèque au montant de vingt dollars et cinquante cents (20.50 \$) sera donc émis et remis à l'école ;

Le projet continue et tous les citoyens sont invités à ramasser les tirettes des canettes et les bouchons de bière.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**124-16 Renouvellement – Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que la municipalité renouvelle son adhésion à l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi pour l'année 2016-2017. Madame la mairesse, Ginette Simard Gendreau ou la conseillère Carole Dansereau sont mandatés pour représenter la municipalité et assisteront à l'assemblée générale de l'Organisme qui se tiendra le 20 juin 2016 à 19 à Venise-en Québec.

\*ADOPTÉ\*

**125-16 Vente directe des articles de céramique -711 rue Gauvin**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'organiser une vente directe des produits de céramique (biscuits, moules, peinture, glaçage et autres) entreposés dans le bâtiment situé au 711 rue Gauvin, le samedi 18 juin de 10h à 14h. Cette vente sera annoncée dans le journal l'Avenir&DesRivières.

Des biscuits seront mis de côté et donnés pour les enfants du camp de jour organisé par le Comité des Loisirs et pour les élèves de l'école primaire Saint-Joseph;

**\*ADOPTÉ \***

**126-16 Vente d'un climatiseur -711 rue Gauvin**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par France Boulet

Et résolu d'accepter partiellement la proposition d'un résident et d'autoriser la vente au montant de cent dollars du climatiseur qui a été démonté au 711 rue Gauvin.

**\*ADOPTÉ \***

**127-16 Entretien paysager à l'Hôtel de Ville**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu d'accepter en partie la proposition de Naturellement Concept, l'entretien estival pour l'année 2016. La priorité sera mise sur la taille des arbustes, la division et transplantation des végétaux. .

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

La deuxième période de questions est ouverte à 21h24

M. Perreault demande la lecture à haute voix de certains extraits du rapport du MDDELCC remis au début de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h50.

*Je, Ginette Gendreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Ginette Gendreault  
Mairesse

Béatrice Travers  
Secrétaire-trésorière

**Le 13 juin 2016**

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville le treizième jour de juin 2016 à 17h30 pour discuter des sujets suivants :

➤ Travaux majeurs de voirie : reconstruction d'une partie du chemin Saint-Charles;

Sous la présidence de la mairesse, Ginette Simard Gendreault, sont présents : Carole Dansereau, France Boulet, Roger Santerre, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette séance spéciale conformément au code municipal.

**128-16 Travaux majeurs en voirie, réfection du chemin Saint-Charles-Octroi du contrat**

**Considérant** que la municipalité a été en appel d'offres sur SEAO et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 9 juin 2016 à 11h00.

**Considérant** que les résultats se lisent comme suit :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant soumissionné incluant les taxes</b>
Pavage Maska Inc.	279 585.90\$
Construction Techroc Inc.	314 444.43\$
Eurovia Québec Construction Inc.	331 562.32\$
Sintra Inc.	347 463.03\$
Pavage Citadin Inc.	377 086.32\$

**Considérant** l'analyse et les recommandations de l'ingénieur, chargé de projet, M. Dubuc de Cima+;

**Il est proposé par France Boulet  
Appuyé par Roger Santerre  
Et résolu**

**Que** le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde le contrat de travaux de réfection du chemin Saint-Charles, le tout tel que décrit dans le devis d'appel d'offre SG09706A, au plus bas soumissionnaire conforme soit à la compagnie Pavage Maska inc pour un montant de 279 585.90 \$ taxes incluses\$.  
Cette résolution et tous les documents d'appel d'offres font partie intégrante du contrat liant les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense. Cette dépense sera financée par le programme TECQ.*

**129-16 Appel de propositions pour l'analyse de matériaux- Travaux chemin Saint-Charles 2016**

Considérant la résolution 128-16

Il est proposé par Daniel Tétreault  
Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de faire un appel de propositions auprès des laboratoires pour l'analyse des matériaux à être utilisés pendant les travaux de réfection du chemin Saint-Charles.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 18h05.

*Je, Ginette Gendreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Ginette Gendreault  
Mairesse

Béatrice Travers  
Secrétaire-trésorière